Fabrice BOIGARD



www.fabriceboigard2022.fr



Chère Madame, cher Monsieur, chers électeurs,

Maintenant que le Président est élu, choisir votre député est une décision importante. C'est définir une vision affirmée de l'avenir. C'est choisir une personnalité locale, connaissant bien nos territoires, ayant à coeur d'améliorer le quotidien par la réalisation de projets collectifs qui facilitent la vie.

Né à Tours d'une famille ancrée en pays de Racan, formé par l'apprentissage et attaché à la reconnaissance de la valeur travail, je connais bien la 5e circonscription et les sujets essentiels qui vous préoccupent. Mon mandat de vice-Président départemental passé à l'Environnement et mes engagements citoyens m'ont permis de tisser au fil du temps des liens où l'humain prend toute sa place.

Vous m'avez demandé d'améliorer le réseau de transports, de faciliter l'implantation d'un lycée professionnel au centre de la circonscription, de préserver des services publics proches et de qualité.

Nous avons en commun la conscience d'une économie locale à réinventer, notamment grâce aux nouvelles technologies et à la voie numérique généralisée. Attentif au respect de chacun, à la loyauté envers les valeurs républicaines, je garde le sens des réalités quand vous reprochez souvent aux techniciens de la politique d'être hors sol.

Chrystel Carré, arboricultrice à Saint-Aubin-le-Dépeint, a décidé de s'engager autant dans sa vie professionnelle que citoyenne et je la remercie de me prêter main forte.

Vous êtes nombreux à m'avoir dit que vous souhaitiez que nos difficultés locales soient relayées et défendues avec détermination et conviction. Comme vous, je crois davantage aux actes concrets qu'aux promesses.

Mon expérience politique et ma connaissance du terrain sont la raison de ma candidature.





SÉME CIRCONSCRIPTION D'INDRE-ET-LOIRE









Vu le candidat / Ne pas jeter sur la voie publique / Imprime sur papier PEFC par NUMERISCANN n° Siret : 3398 / 984300052 - 3 Rue des Entrepreneurs, 37390 La





1

LE POUVOIR D'ACHAT

- Baisse des taxes sur les carburants et de la CSG
- Défiscalisation des heures supplémentaires
- Revalorisation des retraites en fonction de l'inflation
- Allocations familiales dès le 1er enfant et défiscalisation des pensions alimentaires
- Suppression des droits de succession pour 95 % des Français









SANTÉ, ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT

- · Concertation avec les élus contre les déserts médicaux
- Revalorisation des métiers des soignants pour sauver l'hôpital
- Baisse des émissions de CO2 grâce au nucléaire, au développement de l'hydrogène, de l'énergie solaire photovoltaïque, du fret ferroviaire et des biocarburants
- Gestion des déchets repensée.
- Production agricole raisonnée, respect de l'environnement, protection des forêts,
 boisements, espaces nature, défense du maraîchage, de l'arboriculture, de l'élevage, du vignoble
- Interdiction d'importer des produits hors normes françaises



3

LA SÉCURITÉ DANS NOS CAMPAGNES, RUES ET FRONTIÈRES

- Investissements et modernisation des équipements pour les forces de l'ordre
- Peines minimales exemplaires + 20 000 places de prison et 100 % des peines appliquées
- Expulsion automatique des squatteurs
- Immigration plafonnée avec des quotas par pays et par métier
- · Zéro visa pour les pays qui ne reprennent pas leurs ressortissants clandestins ou délinquants





MAÎTRISE DE LA DETTE, MOINS DE BUREAUCRATIE ET DE GASPILLAGE

- Réduction des normes et des procédures, encouragements aux porteurs de projets innovants
- Travail mieux rétribué que l'assistanat
- Refus d'une norme française plus contraignante que la norme européenne
- Lutte contre les fraudeurs fiscaux et sociaux



5

RÉDUCTION DE LA FRACTURE SOCIALE

- Retraite minimum au SMIC
- Augmentation de la pension de réversion de 54 % à 75 % et attribution aux enfants handicapés de la pension du dernier parent
- Renforcement des fondamentaux à l'école (lire, écrire, compter), examen d'entrée en 6^{ème} et soutien scolaire gratuit aux élèves en difficulté pour une scolarité synonyme de diplôme qualifiant et de véritable formation à un métier
- Révision du statut et de la rémunération des accompagnants d'élèves handicapés
- Création d'un « prêt jeunes » à taux zéro remboursable à compter du premier emploi stable.